

Toulouse, le 12/01/2026

## APPEL DE COTISATION 2026

Cher Confrère,

Nous vous prions de trouver ci-joint l'appel de cotisation pour l'année 2026, d'un montant de : **130 €**.  
L'adhésion à l'AFCBM-MP est individuelle et ce document tient lieu de pièce comptable justificative.

Nous vous rappelons que tout biologiste, quel que soit son statut (libéral, salarié, ...) doit être à jour de cotisation pour que lui et/ou le personnel du laboratoire puisse bénéficier des sessions de formation proposées par l'AFCBM MP.

Nous vous remercions de faire parvenir votre cotisation, par chèque bancaire ou CCP, établi au nom de l'AFCBM-MP, au :

Trésorier de l'AFCBM-MP  
33, route de Bayonne  
31300 - Toulouse

Bien confraternellement,

Dominique BERNARD  
Trésorier de l'AFCBM

**A.F.C.B.M.-M.P.**  
~~Association pour la Formation Continue  
en Biologie Médicale  
Midi - Pyrénées~~  
33, route de Bayonne 31300 TOULOUSE  
Tél. 05 34 56 90 35

---

**BULLETIN DEVANT OBLIGATOIREEMENT ACCOMPAGNER LE RÈGLEMENT :**  
**MONTANT DE LA COTISATION AFCBM-MP 2026 : **130 €****

Merci de compléter les informations manquantes et/ou corriger les informations inexactes

Nom et prénom :

Date de naissance :

Biogiste : N°RPPS :

Statut :

Laboratoire :

Adresse : - - -

Téléphone :

Fax :

**e mail :**